Le Mag

Décembre 2023

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

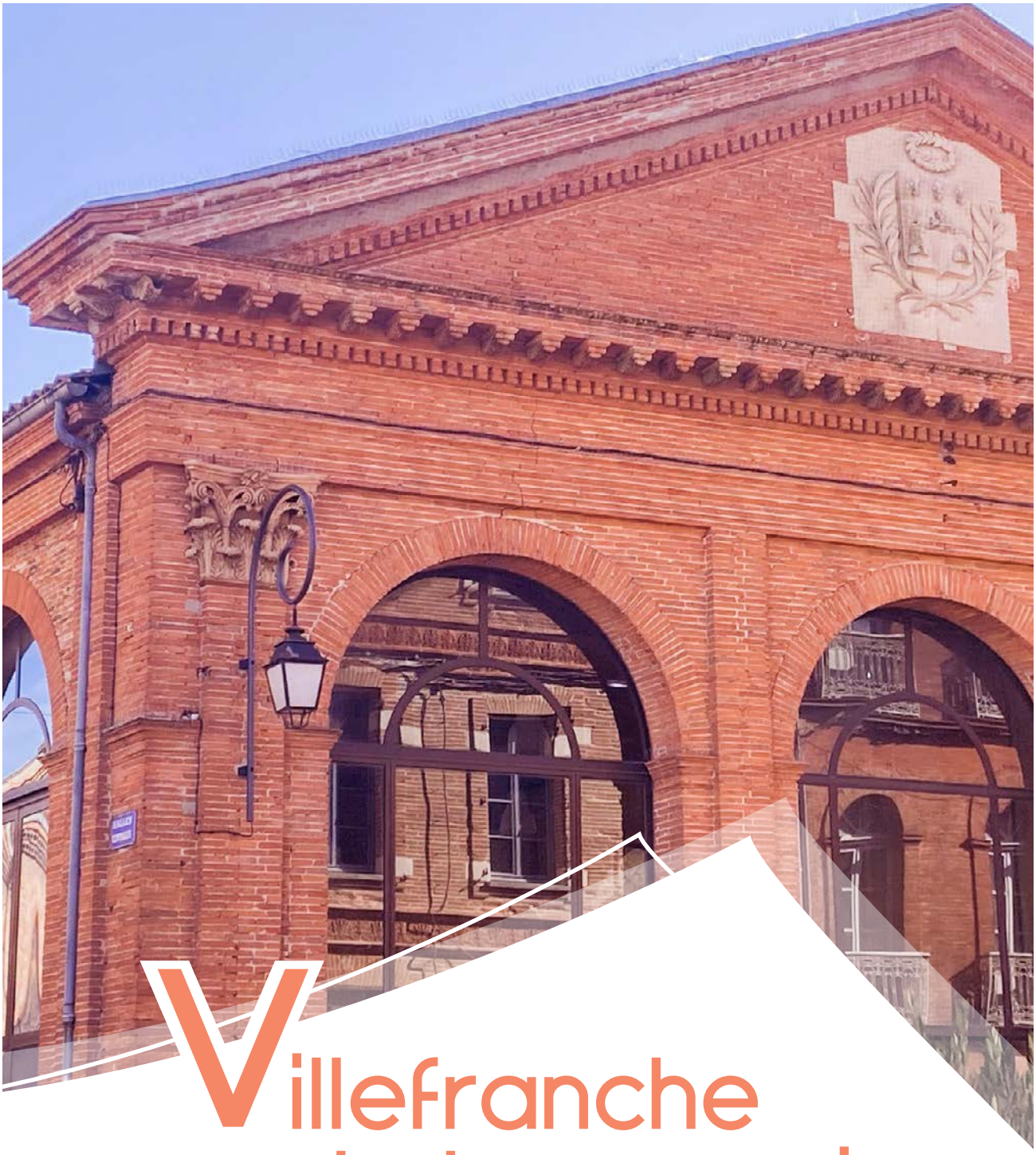

Villefranche de Lauragais

NUMÉRO 2

Éditorial

Chères et Chers Villefranchois,

Après le succès unanime du premier numéro de notre MAG, j'ai le plaisir de vous donner lecture de ce deuxième numéro consacré essentiellement au bilan de notre première année en responsabilité.

Voilà donc maintenant un an que vous nous avez fait massivement confiance pour piloter la vie publique de la commune ! Et conformément à nos engagements nous vous présentons dans le détail le bilan et l'avancement de nos projets pour Villefranche-de-Lauragais.

Vous allez le voir, le chemin déjà parcouru en une seule année nous permet de vous présenter un premier bilan riche.

Fil rouge de nos actions et axe premier de nos engagements, nous nous sommes attachés dans un premier temps à remettre en place une gestion financière très rigoureuse. Cela donne des résultats et ce malgré le fort contexte d'inflation économique qui nous touche, avec des élus et des services engagés et compétents dans ce domaine.

Les deux opérations très complexes dont nous avons hérité, à savoir, l'aménagement de l'ancien Spar et la déconstruction du 127 rue de la République, sont aujourd'hui derrière nous. Et même s'il reste encore quelques étapes pour clôturer ces dossiers, nous pouvons envisager l'avenir plus sereinement. Le bail avec l'enseigne Carrefour Express vient d'être signé et les 3 loges qui ont été créés au même étage sont quasiment réservées. Nous travaillons aujourd'hui à l'aménagement du rez-de-chaussée avenue de la Fontasse avec la mise en œuvre d'un concept de « Halles Gourmandes » quant au second étage, une réflexion est à l'étude pour un usage plutôt tertiaire.

Comme je m'y étais engagée, nous avons inauguré début octobre le nouvel espace accueil de la Mairie. Lieu essentiel et symbolique permettant à la fois de mieux vous accueillir grâce à un environnement plus chaleureux et d'améliorer le cadre et la qualité de vie au travail de nos agents.

Alors, Ensemble, faisons donc un petit point d'étape !

Dans un contexte de transformations majeures climatiques et géopolitiques nous devons anticiper nos actions et nous protéger. Nous sommes pleinement conscients des contraintes que cela implique. Réduire nos consommations d'électricité, d'eau, de carburants, s'engager dans la rénovation énergétique de nos bâtiments, protéger nos concitoyens et nos agents face à de plus en plus d'agressivité et d'incivilité et mieux sécuriser l'espace public. C'étaient nos engagements et ils sont aujourd'hui encore plus d'actualité.

Notre ville **Citoyenne, Responsable et Solidaire** est à présent sur de bons rails. La dynamique et l'enthousiasme que nous avons déployés ces derniers mois, du bal des pompiers à la Fan Zone Rugby en passant par le repas républicain du 14 juillet a rassemblé plusieurs milliers de personnes dans une ambiance amicale, festive et apaisée.

Cette sérénité et cette confiance retrouvées nous les constatons au quotidien dans nos nombreux échanges avec vous et cela nous conforte et nous encourage dans notre action.

Notre ville centre du bassin de vie du Lauragais a de nombreux atouts à développer et à faire découvrir. Nous avons encore beaucoup à faire avec et pour vous ces prochaines années. Nous mènerons ces combats avec toute notre énergie et notre détermination afin de préserver notre qualité de vie et préparer l'avenir de Villefranche.

Bien à vous et bonne lecture !

Valérie GRAFEUILLE ROUDET
Maire

Directeur de la publication :
le Maire de Villefranche-de-Lauragais

Rédaction : Service de Communication
et Conseillère déléguée à la Communication

Publication : Conseil municipal
Mairie de Villefranche-de-Lauragais 31290
Villefranche-de-Lauragais 05 61 81 60 12

Crédits photos : Mairie
de Villefranche-de-Lauragais sauf mentions

Création graphique, mise en page et impression :
Nova scop 09000 Foix - 05 61 65 14 64

Tirage : 3 000 exemplaires

sommaire

p.4 **Actualités**

p.10 **La Vie communale**

p.20 **Autour de la jeunesse**

p.28 **Citoyenneté, solidarité**

p.35 **Culture, sports, loisirs**

p.42 **Devoir de mémoire**

p.44 **Du côté de nos associations**

p.47 **Expression libre**

p.48 **L'actualité de l'intercommunalité**

p.49 **Retour en images**

p.50 **Agenda**

p.52 **Numéros utiles**

Actualités

[Zoom]
CARREFOUR GOURMAND

Il s'agissait de l'un des deux gros chantiers de l'année 2023, et aujourd'hui, malgré certains aléas, nous pouvons dire qu'il va enfin se concrétiser et permettre dans les mois qui viennent aux Villefranchoises et Villefranchois de faire leurs courses dans une supérette en centre-ville.

Pour rappel, le 23 février 2021, la municipalité acquiert un immeuble de 2 710 m² situé au 93 rue de la République.

Octobre 2022, les travaux de réhabilitation sont lancés. **Toutefois dès janvier 2023,** à la suite d'un soupçon de présence d'amiante, le chantier est mis à l'arrêt par sécurité. Des études complémentaires sont aussitôt demandées par la municipalité qui viennent confirmer ce diagnostic et la présence d'amiante dans les sols et les conduits du plafond, élément non connu au départ entrainant un surcoût sur cette opération.
La municipalité lance aussitôt un nouvel appel d'offre permettant de faire appel à une entreprise spécialisée en désamiantage afin de réaliser les travaux au plus tôt. Les entreprises titulaires du marché ont mis tout en œuvre pour rattraper le retard de planning de travaux. Cette opération s'est déroulée durant l'été, ce qui a permis une reprise des travaux et permettra de livrer une première tranche **en avril 2024.**
Disposant de deux accès en plein cœur du centre-ville : un au n° 93 de la rue de la République et l'autre au n° 38 de l'avenue de la Fontasse, le bâtiment offre de larges possibilités.
Le niveau central, donnant sur la rue République, est destiné à accueillir le retour d'une enseigne de grande distribution avec un Carrefour Express et l'arrivée de plusieurs autres commerces sous forme de loges.

Le Conseil municipal du 26 octobre 2023 a approuvé, à l'unanimité, le contrat de bail à passer avec Carrefour Express et a délégué Madame le Maire pour le signer officiellement.
La signature s'est déroulée le 8 novembre.

Vous avez un projet de création ou développement d'activité commerce ou service, la commune reste à votre écoute.

Pour toute demande d'information veuillez contacter Mme Eymard, chef de projet et responsable du service Urbanisme – Mairie de Villefranche-de-Lauragais

La commission temporaire de suivi et de réhabilitation du Spar se transforme, compte tenu de l'actualité, en Commission Carrefour Gourmand !

Le projet Carrefour Gourmand se réalisera en 3 phases :

- **Phase 1 :** Déc. 2023-Avril 2024
  Livraison du niveau rez-de-chaussée côté accès rue de la République avec le carrefour Express sur 400 m² et 3 loges alimentaires (80m²+40m²+45 m²)
- **Phase2 :** Avril. 2023- 2024
  Projet Halles Gourmande en cours d'élaboration plans/projet Rez-de-chaussée (côte accès avenue Fontasse sur 800 m²)
- **Phase 3 :** 2024-2025
  Projet Tertiaire bureaux /coworking et/ou commerces non alimentaires au 1er étage (côté avenue de la République sur 800m²).

Dès cet été, la municipalité a consulté et proposé aux commerçants locaux l'accès aux loges de ce futur Carrefour Gourmand. Ces 3 loges seront installées en face de « Carrefour Express », en rentrant côté rue de la République (Carrefour à droite, loges à gauche).
Un espace de 769 m2 donnant avenue de la Fontasse a été également proposé aux éventuels preneurs.

Pour faire vivre le bâtiment, la commission Carrefour Gourmand, menée par **Julien SIDOBRE, conseiller délégué aux Travaux et en charge de ce dossier** étudie l'installation d'une halle gourmande à l'étage inférieur donnant directement sur l'avenue de la Fontasse et des activités de bureau ou commerciales hors alimentaire au dernier étage.

Petite Ville de Demain :
trois orientations pour façonner le Villefranche de demain

Grâce à la concertation citoyenne « Imaginons ensemble le Villefranche de demain » et au travail mené par les élus en collaboration avec les différents partenaires, la municipalité a défini son projet de territoire pour les 15-20 ans à venir.
Ces actions sont regroupées dans la convention « Opération de Revitalisation Territoriale » (ORT) élaborée dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ». La commune étant engagée aux côtés de Caraman et de Nailloux, cette convention regroupe également les projets de territoire des deux autres communes.

Les actions sont classées selon 3 orientations :

- **Révéler la dimension patrimoniale,** valoriser et améliorer l'habitat au service de la qualité résidentielle et de l'attractivité ;
- **Redynamiser le centre-bourg** et développer des lieux de vie ;
- **Relier les divers espaces, publics et fonctions** afin de créer une dynamique communale.

Une séance de signature officielle avec l'ensemble des partenaires dont l'Etat est programmée pour la fin d'année. Ce temps marquera la fin de la première phase du dispositif et actera la phase de mise en œuvre opérationnelle des actions.

Une étude sur la mobilité bientôt lancée

Un des premiers projets portera sur la réalisation d'une étude mobilité qui sera lancée début 2024. Il s'agira, entre autres, de réfléchir aux sens de circulation, aux places de stationnements mais également au développement de la mobilité douce afin de faciliter les liaisons entre le centre-ville et les lotissements, la Zone d'Activité Economique, la Clinique Monié mais aussi le canal du Midi. Des temps de travail avec la population seront organisés.

Petites villes de demain

En parallèle de cette étude, la commune s'engage dans le développement et la valorisation de la gare grâce à la politique régionale « Pôle d'Echange Multimodal (PEM) ». **Deux enjeux sont visés :**

- **Développer l'intermodalité :** l'utilisation d'au moins deux modes de transports distincts au cours d'un même trajet (train, vélo, bus, covoiturage),
- **Valoriser et améliorer le site de la gare :** végétalisation des lieux, utilisation de matériaux adaptés, dés-imperméabilisation...

Les premiers projets s'attachent à travailler sur les mobilités, thématique à forts enjeux et identifiée comme problématique aussi bien par les habitants, que par les commerçants ou encore les partenaires et élus. Les comités de quartiers mais aussi le Conseil Municipal des Jeunes seront sollicités afin de connaitre leurs besoins et leurs visions.

D'autres actions inscrites dans l'ORT seront également mises en place.

Bourg-Centre

En plus du dispositif d'Etat « Petites Villes de Demain », la commune s'inscrit aussi dans la démarche « Bourg-Centre Occitanie » politique de revitalisation portée par la Région.

La labélisation Bourg-Centre permettra à la commune d'obtenir des subventions spécifiques ou bonifiées.

Ombrières en autoconsommation :

réduction de l'empreinte carbone, production d'énergie renouvelable, économie et confort

Nous nous devons en tant que collectivité de trouver des solutions pour réaliser des économies et sécuriser notre approvisionnement en énergie en faisant émerger de nouveaux moyens de production et ainsi se protéger des crises à venir.

La Mairie de Villefranche a pris la décision d'installer des ombrières photovoltaïques sur le parking des Services Techniques municipaux situés avenue François Mitterrand ainsi que sur celui situé devant l'école maternelle La Colline aux enfants.

Ces ombrières photovoltaïques représentent une des **solutions écologiques** de notre époque et de notre commune.
L'énergie produite par ces équipements sera **en partie consommée par les deux bâtiments** et le reste sera **réinjecté dans le réseau électrique.** Elles permettront de **protéger les voitures stationnées des aléas de la météo** (grêle, pluie, neige, mais aussi fortes chaleurs).
Pour réaliser cette opération, la commune a mandaté le Service Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) afin d'assurer la maîtrise, le raccordement et la gestion de ce projet. Guy DARNAUD, Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'éclairage public assure le suivi du projet avec les techniciens du SDEHG.

La production de ces panneaux sera intermittente (< à 40 %) puisqu'elle ne sera possible que le jour et qu'elle évoluera en fonction de la saison (faible en hiver, importante en été).

Après 20 ans, le SDEHG rétrocède gratuitement ces deux installations à la commune qui prend le relais (la durée de vie de ces équipements est estimée à 30 ans).
Durant les 10 dernières années, la commune récupérera l'ensemble des bénéfices déduction faite des frais de maintenance, d'assurance et de renouvellement du matériel.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE GARONNE

Caractéristiques techniques des ouvrages

Ombrières services Techniques municipaux

120 panneaux – puissance 50,4 kWc.

Ombrières parking Ecole maternelle

88 panneaux – puissance 36,96 kWc.

Financement

LE SDEHG, PARTENAIRE SUR CETTE INSTALLATION, FINANCE L'INVESTISSEMENT DU PROJET ET L'EXPLOITATION (MAINTENANCE, ASSURANCE ET RENOUVELLEMENT DES ONDULEURS) PENDANT LES 20 PREMIÈRES ANNÉES.

LA COMMUNE RÉALISE UNE ÉCONOMIE FINANCIÈRE

- **Via la diminution de sa facture d'électricité du site d'implantation de l'ombrière**
- **et par la revente du surplus d'électricité produite par l'ombrière.**

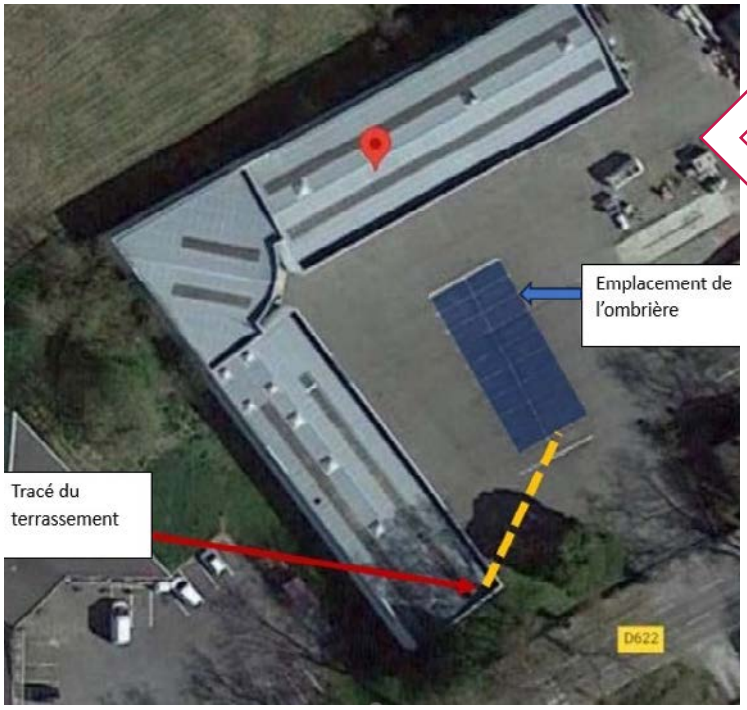

Services techniques municipaux

Les ombrières des services Techniques permettront de produire 28 % de la consommation du site tandis que 40 % de l'électricité produite par ce parc solaire sera consommée sur le site.

Les économies estimées sur le site des services Techniques est le suivant tout en sachant que la contribution annuelle au SDEHG est de 8 200€ :

- **3 320 €** de revente du surplus d'électricité produite par l'ombrière ;
- **6 620 €** d'économie sur la facture d'électricité : cette économie est basée sur la tarification actuelle de l'électricité mais est susceptible de varier avec l'augmentation ou la diminution du coût de l'électricité dans le futur
- **5 540 €** de prime d'autoconsommation répartie de la façon suivante :
  80 % du montant la première année puis 5 % par an pendant 4 ans.

Pour l'installation de l'Ecole, la centrale produira chaque année 37 % de la consommation des bâtiments alors que 41 % de l'électricité produite par l'équipement sera affectée à l'autoconsommation.

Les économies estimées sur le site de la maternelle tout en sachant que la contribution annuelle au SDEHG est de 6 300€ :

- **2 550 €** de revente du surplus d'électricité produite par l'ombrière ;
- **4 395 €** d'économie sur la facture d'électricité : cette économie est basée sur la tarification actuelle de l'électricité mais est susceptible de varier avec l'augmentation ou la diminution du coût de l'électricité dans le futur
- **4 065 €** de prime d'autoconsommation répartie de la façon suivante : 80 % du montant la première année puis 5 % par an pendant 4 ans.

Parking de l'école maternelle La Colline aux Enfants

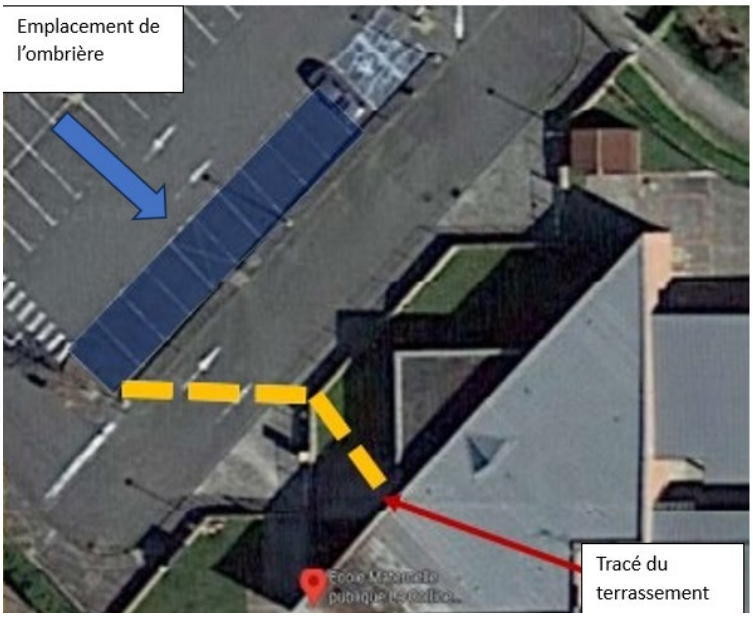

En résumé, la commune devrait donc récupérer sur les 20 premières années du contrat près de 330 000 € pour un investissement avoisinant quant à lui à 290 000 €, avant d'en tirer des bénéfices sur les 10 autres années.

Accueil de la mairie : un espace repensé

Un joli parquet, une banque d'accueil qui fait face aux deux entrées, des assises confortables et des plantes pour rehausser le tout…

L'espace « accueil » de l'hôtel de ville a été repensé pour le rendre optimal pour les usagers.

Une fois les démarches d'urbanisme effectuées et le choix des installations validés, les agents du service bâtiment du pôle Technique ont transformé les lieux ! Démontage des cloisons d'une salle de réunion pour agrandir l'espace de travail des agents de l'état civil, déplacement de la banque d'accueil, déménagements de bureaux, réfection des sols avec un mix de peinture et parquet, installation de nouveaux mobiliers, claustras… Nos bricoleurs n'ont pas chômé et ont effectué la majeure partie de ces travaux durant l'été pour une rentrée sur les chapeaux de roue !

La réouverture de la porte d'entrée

Cerise sur le gâteau, les agents et élus ont pu apprécier le nouvel accueil lors d'une inauguration conviviale, vendredi 6 octobre, marquant, en prime, la réouverture de la porte d'entrée donnant sur la place. A noter que l'accès sans escalier, situé à l'arrière du bâtiment, devant le foyer rural, est maintenu.

L'accueil mairie en juin 2023

Cette opération d'un montant de 12 225 euros (travaux réalisés en régie) a bénéficié d'une aide du Conseil Départemental de la Haute-Garonne à hauteur de 40%.

Les travaux ont été effectués
en régie par le service bâtiment.

Inauguration de la mairie le 6 octobre 2023

L'équipe du service population :
Laetitia Sompayrac, Florence Boyer, Yveline Aubourg et Isabelle Cambray. (Karine Poulot Chauveau absente de la photo)

La Vie communale

Prairies fleuries et tapis de fleurs
pour orner la commune

L'équipe Espaces verts du pôle Technique et Jean-Jacques Ramade, Adjoint en charge des questions techniques

Nos jardiniers mettent du cœur à l'ouvrage pour habiller la commune des fleurs saisonnières. Pas moins de 10 sites se sont vu orner de prairies fleuries « annuelles » et de nombreux tapis de fleurs ont été posés (devant la mairie, au square du général De Gaulle, sur des ronds-points...)
Mais à l'heure d'un grand changement climatique, nos mains verts planchent sur des projets de réaménagements de certains espaces verts pour faire face au manque d'eau. Parmi les solutions : remplacer des annuelles par des vivaces et installer un paillage important pour espérer économiser prés de 40 % d'eau !

11 km linéaire de haies et végétaux

C'est qu'il y en a des espaces verts dans la commune et les agents du service ne diront pas le contraire ! Ils ne comptabilisent pas moins de 11 km linéaire de haies et végétaux.
Et une nouvelle haie champêtre va voir le jour au printemps sur la D622, au niveau du cimetière. Là encore, plusieurs essences vont être plantées (cornouiller, églantier, lilas commun, prunelier...) La haie a été aménagée avec de la bâche biodégradable et du pralinage des racines.

Travaux de sécurisation

au Faubourg de Barelles : rencontre avec les riverains

Les agents du service Voirie du pôle Technique, Madame le Maire et les adjoints référents, Jean-Jacques Ramade et Jean-François Gleyzes, sont allés à la rencontre des habitants du Faubourg de Barelles afin d'échanger sur les travaux de sécurisation de voirie réalisés durant le second trimestre 2023.

Le service Voirie, c'est aussi le nettoyage des rues et donc le balayage mécanisé

Et cela représente :

- 1 balayeuse Schmitt
- 2 chauffeurs titulaires
- 5 jours par semaine de balayage pendant 52 semaines soit 260 jours de balayage par an
- 25 km en moyenne par jour soit 6500 km par an et 2080 heures de travail
- 600 kg de détritus par jours soit 157 tonnes par an et 40 tonnes de feuilles

Gendarmerie de Villefranche-de-Lauragais

Depuis le 1er aout 2023 la Cheffe d'escadron Léa Chambonnière a été nommée à la tête de la compagnie de Gendarmerie de Villefranche-de-Lauragais qui couvre l'essentiel du territoire du Lauragais et qui est composée de 200 gendarmes. Elle succède à Nassem Hemara qui occupait ce poste depuis 4 ans.
Dans la pure tradition républicaine et militaire, Léa Chambonnière a été intronisée dans cette fonction lors d'une prise d'armes qui s'est déroulée à Villefranche-de-Lauragais - Square du Général de Gaulle le lundi 25 septembre 2023 en présence du Général Charles Bourillon, Commandant de gendarmerie en Occitanie et de nombreux officiers.
Plusieurs maires du territoire dont Madame Valérie Roudet et une délégation d'élus municipaux assistaient à cette cérémonie et marquaient par leurs présences leur attachement à cette unité de Gendarmerie.

Deuxième changement au sein de la Brigade de Gendarmerie de Villefranche :

Le Major David Tisserand était intronisé solennellement le vendredi 20 octobre dernier par la Cheffe d'escadron Léa Chambonnière lors d'une cérémonie de prise d'armes qui s'est déroulée à Villefranche, place Gambetta. David Tisserand prend le commandement de la Brigade territoriale Villefranche de lauragais/Nailloux. Cette cérémonie s'est clôturée sous les chants de la chorale des élèves du collège.

Nouvelles places

de stationnement / des passages piétons !

Le service Voirie du pôle Technique a récemment marqué 12 nouvelles places de stationnement (dont 2 PMR) devant le cabinet médical Avenue de la Fontasse. Ils ont également rajouté des passages piétons (avenue Pierre Mendès France, rue Edgar Quinet, rue Voltaire...) et même modifié quelques sens de circulation (rue Garibaldi, rue du 4 septembre...)

Le marché de plein vent :

le rendez-vous du vendredi matin

Le marché de plein vent de Villefranche-de-Lauragais rassemble une cinquantaine de commerçants abonnés et une vingtaine de non abonnés. Le marché est riche en producteurs locaux (fromages, volailles, charcuterie, fruits, légumes, etc..), traiteurs traditionnels mais également commerces non alimentaire. Curieux et gourmands y retrouvent au-delà des spécialités locales, leurs commerçants préférés.

Ainsi que le souligne, Jean-François Gleyzes, adjoint délégué en charge du Marché de plein vent : *« Les chalands sont nombreux et animent le marché qui reste un grand moment d'échange pour notre commune ! »*

[LE SAVIEZ – VOUS ?]

La commune compte plus de **1200 places de stationnement** sur les 22 parkings municipaux répartis dans toute la ville ; auquel il faut rajouter 33 places réservées pour les personnes à mobilité réduite, 3 arrêts minutes, et 2 stationnements avec bornes de recharges électriques

Les conseils d

LA LUTTE BIOLOGIQUE : les auxiliaires

Dans nos jardins vit une multitude de petits êtres vivants : insectes, oiseaux et parfois même des amphibiens. Même si certains peuvent parfois nous embêter ils ont tous un rôle à jouer pour l'équilibre et le maintien de la biodiversité.
L'objectif de la lutte biologique n'est pas d'éradiquer totalement les ravageurs, mais plutôt de réguler leur population de manière à les maintenir en dessous d'un seuil acceptable.

Pour simplifier, en matière de lutte biologique, les ennemis de nos ennemis sont nos amis : tous les organismes qui s'attaquent aux ravageurs sont utiles !

L'intérêt pour la lutte biologique a augmenté avec la connaissance des effets néfastes des pesticides chimiques sur les écosystèmes et la santé humaine. Les lois environnementales visent à réduire l'utilisation des pesticides dans l'agriculture conventionnelle. Une augmentation de la demande pour les produits biologiques rend également la lutte biologique de plus en plus populaire.

Les principaux auxiliaires de lutte biologique au jardin

Coccinelle : larves et adultes dévorent les pucerons.

Syrphe : les larves sont également prédatrices des pucerons.

Chrysope : les larves se nourrissent de pucerons, cochenilles, acariens, aleurodes, œufs de papillon, thrips...

Perce-oreille : l'adulte mange les pucerons et autres insectes ainsi que les acariens.

Carabe : les adultes mettent à leur menu limaces, escargots, insectes et diverses larves.

Chauve-souris : grand prédateur de moustique tigre (entre 300 et 500 par mois), il est conseillé de leur installer des nichoirs près des points d'eau.

Les mésanges : installez des nichoirs à mésanges près des cyprès, cèdres, pin-parasol... avec au début, de la nourriture pour les attirer (boules de graines ou de graisse vendus en jardinerie). Les mésanges sont de grands prédateurs des chenilles processionnaires. Il est conseillé d'installer les nichoirs tous les 100 m et de les poser dos au vent.

Tous les êtres vivants du jardin participent à l'équilibre de son écosystème utiliser des désherbants, produits chimiques de traitement et d'engrais chimique soluble, détruit cet équilibre...

le Gilbert

utiles de nos jardins

Hôtel à insectes

Ils s'installent naturellement dans votre jardin ! La structure doit se mettre en place de préférence au sud ou au sud-est, le dos au vent dominant, si possible contre un mur ou une haie.
Une grande variété d'insectes pollinisateur ainsi que des auxiliaires qui aident à la lutte biologique contre les parasites peuvent-être logés dans ces hôtels : les coccinelles, les chrysopes, ou de petites guêpes noires solitaire se réfugieront dans les fagots de tige creuse, les petites abeilles solidaires (utile à la pollinisation) pondront leurs œufs dans les bûches percées ou des tiges à moelle, et les perce-oreilles (aussi prédateurs de pucerons) pourront passer l'hiver à l'abri dans un pot garni de paille ou d'écorce.

A vos pelles et bêches !

Avec tous ces bons conseils, plus d'excuse pour ne pas se mettre au jardinage !

Essayez gratuitement

un vélo électrique

Le PETR du Pays Lauragais et ses partenaires proposent aux habitants et travailleurs du Lauragais d'essayer gratuitement un Vélo à Assistance Electrique (VAE).

La municipalité de Villefranche de Lauragais, désireuse de susciter l'intérêt des Villefranchois pour les modes de déplacement doux, a adhéré à cette démarche. Des vélos à assistance électrique (VAE) sont mis à disposition des habitants et personnes travaillants sur la commune jusqu'au mois de décembre.
Le prêt est déterminé pour 8 jours grâce à 2 VTC et 1 VTT. Le lieu de retrait et de retour se trouve aux ateliers municipaux.

Envie de tester ? Inscrivez-vous sur le site du PETR Pays Lauragais (www.payslauragais.com/)

A noter : cette opération bénéficie du soutien financier des fonds européens LEADER ainsi que le soutien technique et financier de la Région Occitanie.

Hommage

Gérard Lanta
Chef d'entreprise bien connu de notre commune, Gérard Lanta, nous a quitté début novembre.
Ce villefranchois, était le fondateur l'entreprise Agrita, spécialisée dans la location de matériels, transport et travaux public et l'un des créateur de l'entreprise Cler Verts. Agrita créée en 1984 et installée zone industrielle de La Camave, a su, sous son impulsion, devenir une société qui a pris toute sa place auprès des entreprises, artisans et agriculteurs du grand Lauragais. Gérard Lanta avait pris sa retraite en 2018 pour se consacrer à sa famille et se lancer dans une autre aventure aux côtés de ses amis en créant le bar le Platio.

Musicien, artiste, fantaisiste, **Urbain Vila (Jacques Vila)** nous a quitté fin octobre. L'emblématique responsable du « Cui Cui Théâtre » a durant près de 15 ans fait partager aux Villefranchois sa passion du cabaret. Beaucoup de troupes de renom ou moins connues se sont produites au sein de son établissement et le public était toujours au rendez-vous.
Le « Cui Cui théâtre » a apporté joie et rires dans la vie de notre commune.
« Jacques » était un magicien, capable de transformer la banalité de la vie en moments inoubliables et nous nous rappellerons tous de son sourire malicieux, sa bonne humeur et sa gentillesse.

Crédits photos : Voix du Midi Lauragais

Etat Civil

Toute publication a fait l'objet d'une autorisation préalable des familles excepté pour les décès.

Bienvenue aux nouveaux nés

5 avril : Lyana MOUSSÉ
22 avril : Lili COUMET
14 mai : Zacharie REZKALLAH
19 mai : Mia GOYET
25 mai : Nattan MONSARRAT
27 mai : Andrea ALBINET
16 juillet : Jules MAUREL
27 juillet : Maylone CALVET
4 août : Zyed EL MAAMRI CHABOUD
18 sept. : Pio GIMENEZ
5 octobre : Talia ABNER
15 octobre : Sofiane STITOU

Ils se sont dit « oui » !

3 juin : Jonathan CLEMENTZ et Virginie LEMENU
24 juin : Thierry PAILHÈS et Dominique GRANIER
24 juin : Kevin HERNANDEZ et Jessica SECO
28 juin : Maxime FERNANDEZ et Manon MASSICOT
29 juillet : Julien ASSET et Audrey MARCONATO
30 sept. : Tony BELLOC et Laurence BROUX

Ils nous ont quittés...

20 avril : Jean-Marie BOBO
20 avril : Marie VILLABONA
29 avril : Jean CHAMAYOU
22 mai : David BOUTOUIL
27 mai : Pierre ESTIEU
28 mai : Baptiste LAPALU
4 juin : Christophe BISCH
7 juin : Paulette COURTY veuve GUITTARD
11 juin : Josette LACHEROY veuve EYRAUD
23 juin : Guillaume PROST
29 juin : Dominique ESCOURBIAC
3 juillet : Georgette LAC veuve DELL'OVA
7 juillet : Marie BOUSQUET veuve DALENC
26 juillet : Hubert AMILHAT
5 août : Germaine MIGNONAT épouse PUJOL
6 août : Jacqueline ROUQUET veuve LEU
6 août : Vincent DURIEUX
13 août : Francine BERGOUGNE veuve OSELAME
29 août : Josette CAMBON veuve JAMMES
30 août : Jenny JEANNEY
31 août : Jean-Michel RIVIERE
1er sept. : Josette QUIQUEMELLE veuve LEFEVRE
1er sept. : Jean THERON
2 sept. : Odette CABANEL veuve GELIS
2 sept. : Henri BONJEAN
4 sept. : Irène GALACHE veuve GLEIZES
5 sept. : Francine SAINT-AMANS
5 sept. : José LUPI
8 sept. : Yvette GACHE épouse NICHELE
10 sept. : Bernadette MALPEL veuve LESAGE
12 sept. : Denise LANGEVIN veuve FOULARD
17 sept. : Nicole GRIL-GAUTHIER veuve DUNGLAS
23 sept. : Anne-Marie MAZIERES
25 sept. : Jacques BIAU
26 sept. : Vincent MELILLI
1er octobre : Lucien ROUX
4 octobre : Auguste CANAL
5 octobre : Marcel BERGEAUD
7 octobre : Jeanne AUGE veuve GLEIZES
14 octobre : Jean GERVAIS
17 octobre : Simone MAYBON
18 octobre : Dominique REDON
19 octobre : Gislaine MILFORT épouse MAVILLE
21 octobre : Anthony JOSEPH
21 octobre : Suzanne TOUJA veuve MELET

Prochaines élections :

Les prochaines élections sont les Européennes. Elles auront lieu le 9 juin 2024.

Pour voter, l'électeur doit être inscrit sur la liste électorale de la commune. Il doit présenter une pièce d'identité (à l'exception des électeurs résidant dans une commune de moins de 1000 habitants). A savoir : la carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire pour voter.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr ou retirer un formulaire à l'accueil de la Mairie.

à noter sur les agendas

VOTE PAR PROCURATION

Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

Rappel : Faire la procuration nécessite de vous déplacer en personne avec un justificatif d'identité dans un commissariat ou une gendarmerie ...

Plus d'infos sur www.service-public.fr

Changement

à la tête de l'ensemble paroissial de Villefranche-de-Lauragais

Depuis le 1er septembre le père Daniel Saphy officie auprès de l'ensemble paroissial de Villefranche-de-Lauragais. Il succède au Chanoine Régis Lhuillier qui, à l'issue de 12 années passées dans le Lauragais, a été nommé curé des ensembles paroissiaux du Comminges.

Vous pouvez suivre

l'actualité communale, les dossiers, les informations sur :

Notre site internet : www.mairie-villefranchedelauragais.fr
Notre site « Mairie de Villefranche-de-Lauragais »
Vous pouvez également **retrouver les vidéos des conseils municipaux** qui sont mis en ligne depuis mai 2023 sur la **chaine « You Tube » :**
https://www.youtube.com/@MairieVillefranchedeLauragais

[À savoir]

Conseil Municipal

DES CHANGEMENTS ONT EU LIEU !

Le vendredi 22 septembre dernier, Madame **Lina Pic Nardèse,** conseillère municipale et cheffe de file du groupe d'opposition Envie, a adressé sa démission à Madame Roudet, maire de Villefranche-de-Lauragais qui en a accusé réception.
Lors du conseil municipal du 26 octobre, Madame le Maire a salué, au nom conseil municipal, l'engagement municipal de Madame Lina Pic Nardèse, qui fut le sien durant ces 30 dernières années soit 5 mandats au service de la commune de Villefranche-de-Lauragais.

Madame **Nicole Marquié,** candidate suivante de la liste Envie, a accepté de siéger et Madame le Maire a procédé à son installation en tant que conseillère municipale au sein du conseil municipal lors de la réunion du Conseil Municipal qui s'est déroulée le 26 octobre 2023.

Deuxième modification

Par Arrêté municipal du 5 juillet 2023, Monsieur **Ludovic Andrieux,** conseiller municipal, a été nommé conseiller **délégué en charge de le Prévention et de la Sûreté.**

Cette nomination n'entraîne aucune modification au niveau de l'enveloppe budgétaire consacrée aux indemnités d'élus ; elle s'effectue à moyens constants.

Sécheresse et déclaration de catastrophe naturelle :

Comment ça marche ?

Les phénomènes ouvrant droit à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont de trois types :

- **inondations (par débordement de cours d'eau, par remontée de nappe phréatique, par ruissellement,**
- **coulées de boue,**
- **mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, sont exclus de la procédure d'indemnisation au titre des catastrophes naturelles car indemnisés en application des garanties classiques d'assurance les dommages causés par : l'action directe du vent ou du choc d'un corps projeté par le vent, de la grêle sur les toitures, la foudre.**

Première étape : informer votre assurance et déclarez-le en mairie

Comme pour n'importe quel sinistre, les victimes doivent informer leur assurance de préférence dans les cinq jours.
Les sinistrés doivent également se déclarer en mairie afin que la commune puisse constituer une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès du préfet. La municipalité établit alors un dossier global de reconnaissance de catastrophe naturelle de type sécheresse pour l'ensemble du territoire communale.
Le préfet transmet l'ensemble les sollicitations communales au ministère de l'intérieur qui constitue ensuite une commission interministérielle. Cette commission prononce alors un avis sur l'événement et l'opportunité du classement en état de catastrophe naturelle. Si l'état est avéré et reconnu, un arrêté est signé par les ministres concernés et publié au Journal Officiel.
La commune est alors prévenue.

Une longue procédure...

Une fois ces étapes passées, les victimes ont seulement 10 jours pour se rapprocher. C'est pourquoi, il est essentiel de laisser vos coordonnées en mairie pour être contacter rapidement.
L'indemnisation interviendra dans un délai de 3 mois avec le versement d'une provision sous 2 mois.
Il est bon à savoir que de manière générale, les demandes de catastrophes naturelles de type sécheresse sont recensées en fin d'année N, pour un dépôt de la demande en décembre N et un retour des ministères en octobre N+1.
C'est donc une longue procédure.

Notons par ailleurs que, par arrêté interministériel du 23 juillet 2023 publié au Journal Officiel ce mardi 26 septembre 2023, la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols » survenu au titre de l'année 2022, effectuée par la commune, a été rejetée par le Ministère.
Lors du Conseil communautaire du 24 octobre 2023, une motion protestant contre ce rejet a été votée par les 58 communes.
Elle a été adressée au Ministre de la Transition écologique et au Préfet de région.

Autour de la jeunesse

Retour sur la rentrée scolaire !

Les vacances terminées, lundi 4 septembre, les élèves ont repris le chemin de l'école.

C'est le grand jour !

Première séparation avec quelques larmes... le portail de l'école maternelle s'est ouvert sous le regard de Madame Myriam Vedere, nouvelle directrice.

L'école maternelle regroupe 6 classes et compte 144 élèves...

Pendant les vacances, l'école maternelle s'est refait une beauté

Pendant que les petits écoliers profitent du soleil et d'un repos bien mérité, nos agents techniques du service Bâtiment effectuent des travaux aux écoles.

Cet été, pour ne citer que quelques « gros » chantiers, ils ont notamment changé des dalles de plafonds de 6 classes à la maternelle, mais aussi posé des vidéoprojecteurs ou encore remplacé des luminaires par des Leds.

« Pour certains

c'était une rentrée dans un nouvel établissement, pour d'autres des retrouvailles avec les copains de classe ...

Fini les vacances et place à une nouvelle année scolaire !

Madame Claire Henrion, directrice, a accueilli familles et enfants lors de cette belle rentrée !

L'école élémentaire Jules Ferry accueille 331 élèves répartis sur 13 classes et un dispositif Ulis

L'équipe du Pôle Enfance Jeunesse a fait sa pré-rentrée

Les agents du pôle Enfance Jeunesse se sont retrouvés avant la rentrée scolaire afin de tout préparer pour accueillir tous les enfants de nos écoles. Animateurs, agents d'entretien ou de restauration scolaire, ils veillent tous quotidiennement au bien-être des élèves. Madame le Maire, son adjointe, Mme Aimé et son Directeur général des Services, M. Godemel leur ont souhaité une belle rentrée et les ont remerciés pour leur investissement et la qualité de leur travail.

1er compte rendu
du Conseil Municipas des Jeunes

Elus le 14 avril dernier (voir article complet « Le Mag de Mai/juin 2023 ») les 14 élus du Conseil municipal des Jeunes ont souhaité s'adresser à vous et vous livrer leur premier compte rendu de ces derniers mois :

Tout d'abord, lors d'un Conseil Municipal, nous avons rencontré Mme le Maire et les élus de ce Conseil pour nous présenter.

C'est là que nous a été remis notre écharpe. Un moment important et un peu stressant à vrai dire.

Ensuite, nos réunions ont commencé, une par mois, le mercredi avec deux élues pour nous aider Madame Arlette Blanc et Madame Catherine Pradelles accompagnées de Claude Gauvain l'animatrice.

En premier, nous avons fait connaissance ce qui nous a permis de discuter, comparer nos idées, choisir nos projets.

Nous avons aussi participé à différentes manifestations comme l'enregistrement de l'émission de radio La vie en bleu « grandir dans le Lauragais » à Gardouch.

Aussi, lors de l'installation des drapeaux à l'école primaire Jules Ferry nous avons prononcé un discours et le 14 juillet 2023, pour la cérémonie, nous étions présents aux côtés de Madame Le Maire et des élus.

Pour conclure,

**dans les mois à venir,
nous allons visiter certains services municipaux (services techniques, police municipale...) et rencontrer leurs responsables.**

Nous allons continuer à travailler sur les projets que nous avons choisis :

- Plus de jeux pour les grands dans la ville
- Sécuriser les piétons, ralentir les voitures en ville
- Circuler en vélo en ville, développer des pistes cyclables.

Vous le voyez, être un jeune élu, c'est du travail ! A bientôt ... »

Les Elus du Conseil municipal des Jeunes de Villefranche-de-Lauragais

Pavoisement

de l'Ecole élémentaire Jules Ferry

De manière officielle, les drapeaux français et européens ont été placés au fronton de l'école élémentaire Jules Ferry. Cette cérémonie s'est déroulée le vendredi 16 juin 2023 devant l'ensemble des élèves de l'école Jules Ferry, de la Directrice Madame Claire Henrion et des membres de l'équipe éducative et d'animation.
Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont lu un texte qu'ils avaient composé pour l'occasion et Madame Valérie Roudet a prononcé un discours sur les fondamentaux de la République et les symboliques des drapeaux. Pour clôturer cette cérémonie, la Marseillaise a été entonnée par l'ensemble des participants.

On ne s'ennuie pas à l'Alae !

Echange intergénérationnel, découverte du métier de pompiers, apprentissage du code de la route...

Nos petits écoliers de la colline aux enfants ne s'ennuient pas sur les temps de l'Alae !

Dans la peau d'un héros

Les enfants ont reçu en juin la visite des sapeurs-pompiers villefranchois.
Un moment inoubliable pour nos petits héros qui ont apprécié les démonstrations organisées par les soldats du feu. Ils ont même pu se mettre dans la peau d'un pompier : coiffé d'un casque, ils ont appris à manier la lance à incendie et ont même eu la chance de pouvoir monter dans le camion rouge !

Retours
sur quelques activités phare proposées avant les grandes vacances !

Petite visite aux aînés de l'EHPAD Maisonneuve

Par petits groupes, les enfants âgés de 5 à 6 ans partent rencontrer les résidents de Maisonneuve pour partager un agréable moment. Activités jardinage, culinaire ou sportive ... ces rencontres intergénérationnelles sont de beaux instants remplis de joie et d'échanges !

Avec Buggy Brousse, la sécurité routière s'apprend dès le plus jeune âge !

Un passage piéton, ça fonctionne comment ? Et les ronds-points ? Comment on se partage la route entre piétons, vélo ou voitures ? Toutes ses questions, nous, adultes, on ne se les pose plus. Et pour que ces automatismes soient pris au plus vite, quoi de mieux que de présenter les règles de la sécurité routière aux tout petits ! De façon ludique bien-sûr...
Sur le temps de l'ALAE, les enfants de l'école maternelle la Colline aux enfants ont bénéficié d'un atelier d'éducation à la sécurité routière par le biais d'un jeu ludique et pédagogique original : « Tous en route » avec Buggy Brousse. Ce projet, porté par l'ALAE, a pu être transmis aux enseignantes, qui ont pu s'approprier le matériel afin d'en faire profiter toutes les classes le jour suivant.

La sécurité routière, un jeu d'enfant !

Buggy Brousse, la voiture à conduire dès 5 ans !

Sur un tapis de 48m² représentant un centre-ville avec ses rues, ses carrefours, ses ronds-points, ses passages piétons et ses panneaux de signalisation, les enfants de moyenne section et de grande section ont pu découvrir le comportement à adopter en tant que piéton ainsi que les déplacements en tant que conducteur en manœuvrant un « buggy brousse », une petite voiture fabriquée en bois menée par une tige de guidage avec un volant. Olivier Quaneaux, créateur du Buggy Brousse était présent pour en expliquer la démarche et surtout sensibiliser les enfants aux comportements des piétons et aux comportements des conducteurs.
Les enfants ont pu ainsi circuler sur un parcours simple en s'exerçant sur les gestes de précision et d'anticipation. Un nouveau jeu qui a été bien apprécié par les enfants et qui sera sûrement de nouveau proposé dans les années à venir.

Olivier Quaneaux, créateur du Buggy Brousse

Autour de la jeunesse

Restauration

Autour des Bleus !

Nos agents de la restauration prennent plaisir à adapter la décoration de la cantine à l'actualité. Halloween, Noël, printemps... ou encore coupe du Monde de rugby !

De belles vacances pour nos ados !

Séjours jeunes :

une semaine à la plage entre copains !

Ludovic Andrieux, conseiller municipal de la commission Jeunesse, a assisté au départ des villefranchois.

Le Pôle Enfance Jeunesse organise chaque été un séjour pour des jeunes de 11 à 17 ans : 5 jours et 4 nuitées en pension complète.

Cette année, nos jeunes villefranchois sont partis, du 10 au 14 juillet à Vendres (34), rejoindre leurs amis de Nailloux et Caraman.
Les ados, encadrés entre autres, par les animateurs villefranchois, Enzo Prosdocimi et Alexia Berquière, ont pu profiter de jeux de plage et d'activités nautiques (jet ski, «banane tractée», pédalo...) sans oublier les visites de Valras et de Vendres.

Informations, contact et inscriptions auprès du Pôle Enfance Jeunesse : 05 62 16 65 24 ou pole.jeunesse@mairie-villefranchedelauragais.fr

Rugby ça vous dit ?

Les écoliers ont dit « oui ! »

L'ensemble des élèves de l'école élémentaire Jules Ferry a participé tout au long de la première période scolaire à la pratique du rugby dans le cadre de l'EPS.

Proposé et animé par l'éducateur sportif de la commune, Stéphane Mellies, cette initiation a démarré le vendredi 8 septembre avec des ateliers proposés lors de la fan zone (voir notre album-photo ci-après) Pendant six semaines, nos jeunes écoliers se sont initiés à la pratique du rugby, avec des règles adaptées : courses, passes, évitements...mais pas de placage ni d'affrontement !
Pour terminer ce cycle d'apprentissage, les élèves de CP à CE2 ont participé à un tournoi interne le jeudi matin.

Un pas vers la 6e

Dans le cadre de la liaison CM2/6e , les séances d'EPS se sont déroulées en commun.
Les professeurs du collège (Mesdames Grandry, Laurence, Floury, Foures et Monsieur Boilon) et de l'élémentaire (Mesdames Maronne et Vallée, Monsieur Durrieux) ainsi que l'animateur sportif ont mis en place des situations pédagogiques autour du rugby à toucher.

Un grand tournoi final sera programmé après les vacances.

Citoyenneté, solidarité

Les 5 Comités de Quartiers de Villefranche de-Lauragais

sont constitués et sont actifs !

« Faire entendre votre parole, proposer et agir pour votre quartier »

La phase initiale de création des Comités de Quartiers qui avait été initiée par la municipalité et son pôle Social/CCAS au printemps dernier s'est poursuivie : Réunions d'information, appel à candidature et enfin élection des présidents de Comités de Quartiers.

Pour rappel et afin que vous puissiez vous situer, nous vous présentons les territoires des 5 Comités de Quartiers de Villefranche-de-Lauragais

Les cinq présidents ont été élus le 15 juin 2023

Quartier 1 (centre-ville, allées des Roses, avenue de Verdun, voie ferrée, Ruisseau, impasse Fontaine Barreau) : Monsieur Jean-Charles Meynard, Président (contact mail : jmeynard31@aol.com)

Quartier 2 (route de Carcassonne, Campagnac, Les Grangettes, boulevard Sébastopol, avenue de Verdun...) : Monsieur Laurent Séverac (contact mail : villefranche.quartier2@gmail.com)

Quartier 3 (chemin de la Rivièrette, avenue de Pierre Mendès France, Stade municipal des sports jusqu'à la voie ferrée...) : Monsieur Sébastien Wahl (contact mail : villefranche.quartier3@gmail.com.)

Quartier 4 (chemin de Lavelanet, Faubourg de Barelles, avenue Pierre Mendès France non comprise...) : Madame Cécilia Revel (contact mail : villefranchequartier4@gmail.com)

Quartier 5 (Marès, Camave, partie sud de la voie ferrée...) : Madame Michelle Augé (contact mail : villefranche.quartier5@orange.fr)

Mme Cécilia Revel, M. Sébastien Wahl, M. Laurent Séverac, Mme le Maire, M. Jean-Charles Meynard, Mme Michelle Augé

Ces comités sont déjà très actifs sur leur territoire et depuis juin ont engagé diverses actions : repas de comité de quartier, réunions...
Vous pouvez retrouver toutes leurs informations (contacts, comptes rendus sur le site internet de la mairie de Villefranche-de-Lauragais (www.mairie-villefranchedelauragais.fr)
De plus, à leur demande, toute annonce de réunions ou d'évènements est publié sur le site internet de la mairie mais également sur le Facebook « Mairie de Villefranche-de-Lauragais ».

UNE QUESTION, UNE INFORMATION :

Centre Communal d'Action Sociale
Pôle Social 134 rue
de la République,
31290 Villefranche-de-Lauragais

05.34.43.31.61
pole.social@mairie-villefranchedelauragais.fr

Conseillère municipale référente : Muriel Pinaud
muriel.pinaud@mairie-villefranchedelauragais.fr

VDL' NAVETTE : navette gratuite

Ce minibus, proposé à tous les habitants de la commune à titre gracieux, est destiné à les aider dans leurs déplacements en ville.

Comment bénéficier de ce service gratuit et ouvert à tous ?

Il vous suffit de vous inscrire auprès du pôle Social Centre Communal d'Action Sociale/
Pôle Social

134 rue de la République
31290 Villefranche-de-Lauragais

Email : ccas@mairie-villefranchedelauragais.fr

Tél : 05 34 43 31 61

La Semaine Bleue :

« Vieillir ensemble une chance à cultiver ! »

Pour la première fois la commune de Villefranche-de-Lauragais, par l'intermédiaire de son pôle Social, a participé à l'évènement national dédié aux séniors : La semaine Bleue.

Du 2 au 6 octobre de nombreux ateliers étaient programmés avec comme fil conducteur, ainsi que l'indiquait Christel Girardin, adjointe en charge des questions sociales et les agents du pôle Social :

« C'est autour de l'intergénérationnel, thème retenu cette année au niveau national, que nous avons voulu proposer ces animations.

Mais notre volonté était essentiellement de permettre aux jeunes des écoles de poser un autre regard sur leurs aînés »

Autour de l'intergénérationnel

Animées par une artiste plasticienne, deux marches contées et dessinées se sont déroulées au départ de l'école élémentaire Jules Ferry ; élèves et séniors ont pu s'émerveiller ensemble et relever quelques défis notamment autour du dessin.

Les locaux de l'ancien tribunal ont quant à eux accueilli un Escape Game intergénérationnel : enfants du centre aéré et personnes âgées ont formées des équipes afin de résoudre des énigmes autour de la prévention de la santé et des cinq sens.

Les enfants de l'école la Calandreta ont également partagé un moment convivial avec leurs aînés : au programme utilisation de jeux en bois traditionnel mais également danses et musiques occitanes.

Aborder le quotidien de nos aînés

Mais la Semaine Bleue ce sont aussi des ateliers destinés à améliorer le quotidien de nos ainés : sensibilisation au numérique, prévention contre les pratiques frauduleuses, atelier d'éco conduite et de sécurité routière, utilisation du vélo en toute sécurité, atelier cuisine avec les Restos du Cœur.

Notons qu'en parallèle la maison de retraite Maisonneuve a participé activement à cette semaine dédiée à nos séniors en proposant diverses animations pour leurs résidents et autres séniors (atelier équilibre, olympiade, loto et rencontre avec les enfants du relais d'assistantes maternelles)

Temps fort de la semaine : Le Forum Sénior

Vendredi 6 octobre toute la matinée, la halle centrale a accueilli le premier Forum Sénior. Réunissant tous les acteurs du grand âge (habitat, maintien à domicile, santé, sport ou loisirs) les professionnels du secteur ont prodigué conseils et informations.

Notons la présence de la Communauté professionnelle territoriale de santé du Lauragais (CPTS) qui a proposé à de nombreux participants des rendez-vous pour des consultations pour deux futurs rendez-vous santé à Villefranche-de-Lauragais :

- 15 novembre 2023 au Foyer rural passage de la « Mammobile » (détection cancer du sein)
- 2 avril 2024 ICOPE - Bilan de santé complet.
  Cette matinée propice à de nombreux échanges a été appréciée de tous : professionnels et public.

Séniors en vacances !

Premier séjour organisé pour les Villefranchoises et Villefranchois de plus de 60 ans en partenariat avec l'ANCV *(agence nationale pour les Chèques-Vacances)*

La municipalité, via le pôle Social, a proposé un voyage « clé en main » à destination de Balaruc-les-Bains...

Transport, pension complète, visites, animations... tout pour pouvoir se détendre agréablement et profiter de cette belle fin d'été !

Du 18 au 22 septembre 2023, 25 séniors ont séjourné dans un village-vacances à Balaruc-les-Bains, face à l'étang de Thau.

Leur séjour a été ponctué de nombreuses visites touristiques qui leur ont permis de découvrir (ou redécouvrir) les sites incontournables du littoral.

Notamment, Maguelone et la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul, la Camargue avec Saintes-Maries-de-la-Mer et Aigues-Mortes, Pézenas, Sète et enfin les sentiers botaniques au cœur de la garrigue.

Le groupe a pu également savourer une gardianne de taureau, spécialité culinaire de la région et déguster du muscat, apéritif local.

Octobre rose

Tous mobilisés pour la bonne cause !

Dans le cadre d'Octobre rose - campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein, plusieurs initiatives ont vu le jour dans la commune.

A l'instar du centre d'incendie et de secours de Villefranche-de-Lauragais qui a ouvert ses portes les 4 samedis d'octobre de 11h à 12h en proposant de nombreuses animations :
Visite de la caserne, des camions, manipulation des lances à eau, parcours sportif... Vous l'aurez sûrement remarqué une vente de ruban rose (symbole de l'opération) a été mise en place. Chacun était invité ensuite à accrocher son ruban sur le portail d'entrée du centre de secours afin de le recouvrir de rose petit à petit !

Après des repas pris en commun, place à d'autres activités, vacances obligent : soirée cabaret, spectacle d'humoriste et puis pour répondre à l'actualité nationale, match d'ouverture de la coupe du Monde de rugby.

[Témoignage]

Mme Nicole MADRENNES (séniors en vacances)

«Cela faisait des années que je n'étais pas partie en vacances. Je remercie le pôle Social d'avoir organisé ce voyage clé en main. Le séjour était très chaleureux. Il n'y avait aucune fausse note du début à la fin.
Le fait de ne partir pas très loin était une bonne chose. J'ai été emportée par le groupe.
Cela m'a fait un bien fou ! »

Très belles vacances pour ce groupe qui était ravi de cette escapade et qui n'a qu'une envie se revoir très prochainement.

Citoyenneté, solidarité

CPAM

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE : permanence le vendredi toute la journée !

Ainsi que nous vous l'avions annoncé dans un article du Mag du mois de Mai/Juin, la direction de la CPAM avait pris la décision, à la demande de la municipalité, de formaliser son retour à Villefranche-de-Lauragais en assurant une permanence au sein du pôle Social tous les vendredis après-midi de 13h30 à 17 h00.
Vous avez été au rendez-vous et compte tenu de l'affluence, la direction de la CPAM a souhaité étendre cette permanence sur notre commune au vendredi matin.

Depuis le 10 novembre 2023 la permanence de la CPAM est assurée :

Le vendredi de 8h30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16h 30

au pôle Social
134 rue de la République
à Villefranche-de-Lauragais

Une nouvelle permanence au pôle Social :

APLS

(Association pour la Psychanalyse et le Lien Social)

Deux fois par mois, des psychologues sont disponibles gratuitement au pôle social. Elles proposent un accueil à toute personne en souffrance psychique et un accès direct à une écoute psychologique et analytique.

Pour échanger avec elles et prendre rendez-vous, vous pouvez les contacter directement au 06.10.45.83.83.

Culture, sports, loisirs

La fête de la Musique

a investi la rue de la République !!!!!

Le premier jour de l'été rythme avec Fête de la Musique, et à Villefranche-de-Lauragais, comme ailleurs, vous avez été nombreux à répondre à l'appel de ce rendez-vous musical.

Dès 18 h, la MJC de Villefranche-de-Lauragais lançait le départ de cette belle soirée. A l'ombre des arbres de la cour, le public a écouté les prestations de Midnight blues, des Suncasters et de The Flowers. Buvette et foodtrucks accompagnaient ce début de soirée

Plusieurs prestations étaient proposées, de la variété française avec Piero et plus tard le concert des Tontons Funkers ; buvette et restauration tenues par le Twirling club villefranchois et l'association La Calandreta ont régalé les papilles.

Et puis pour finir ce cheminement musical, c'est place Gambetta, cœur de ville et sa halle, que cette soirée s'est terminée.

En remontant la rue de la République, petite escale sur les marches de la bibliothèque, square du Général de Gaulle, pour fredonner avec la Chorale « Les Clés de Fa »

Un stage intensif pour acquérir le « savoir nager »

Prévenir le risque de noyade et maximiser les apprentissages. Voilà les deux grands principes du stage Massé, proposé aux écoliers à la piscine municipale.

En effet, dès les premiers jours de la rentrée scolaire 2023, chaque jour, 167 enfants de CE2, CM1 et CM2 plongeaient dans le grand bassin (environ 58 enfants par séance en simultané).

A l'eau tous les 2 jours pendant 2 semaines
Depuis son bureau, derrière une fenêtre donnant sur le bassin, Chloé RODIAC, responsable de la Piscine municipale observe la petite soixantaine d'enfants qui plonge, saute, nage, rit... Elle en profite pour nous expliquer les détails de ces stages que la collectivité a proposé cette année : « Ce sont des stages de natation scolaire sur la base d'un cours de 50 minutes tous les jours et ce pendant 2 semaines. Le principe étant de regrouper un volume important de pratique sur un délai de temps assez court. »

Ces 8 cours consécutifs de stage intensif ont eu un réel succès. « D'un point de vue pédagogique, c'est plus avantageux pour les enfants. La progression est plus rapide et plus efficace », indique Chloé RODIAC qui, en prime, constate que ce nouveau dispositif a été approuvé par les enfants mais aussi par toute l'équipe enseignante.
« Nous espérons pérenniser ce projet et continuer à lutter contre le risque de noyade », conclut-elle. Une nouvelle session sera programmée en fin d'année mais cette fois ci avec les CP/CE1.

Le p'tit Mag des associations

Vous cherchez une association ? Un club pour vous divertir, rencontrer ou échanger ?

La municipalité a édité un annuaire répertoriant les associations de la commune. Retrouvez ce guide associatif en mairie, à la bibliothèque, au pôle Social, au pôle Sport, à la piscine municipale ...

La liste des associations est aussi disponible sur le site internet www.mairie-villefranchedelauragais.fr

Le succès du forum des associations

Qui dit rentrée dit association. Et comme chaque premier dimanche de septembre à Villefranche, le pôle Sport et Vie associative a organisé un grand forum sous la halle centrale le 3 septembre dans une ambiance conviviale et festive.

Pas moins de 39 associations étaient présentes. Difficile à dire combien de personnes sont venues tellement il y avait de monde ! Un réel succès !

16 & 17 septembre 2023 :
Journées Européennes du Patrimoine

à Villefranche-de-Lauragais ou comment découvrir ou redécouvrir notre patrimoine communal

A l'occasion des 40e Journées Européennes du Patrimoine, l'Office du Tourisme intercommunal Lauragais Tourisme, en collaboration avec la municipalité a mis en place une programmation des plus inédites au sein de notre commune.

Tout d'abord des visites guidées de 30 minutes (4 sur les 2 jours) ont entraîné une centaine de visiteurs sur un itinéraire menant de la Place Gambetta jusqu'à l'ancien Tribunal, terme de cette visite permettant de mettre à l'honneur ce bâtiment datant de 1840.`

En parallèle, des jeux de découverte en autonomie, basés sur des faits historiques, étaient proposés aux visiteurs : Intitulés « Visites dont vous êtes le héros ! », les participants, petits et grands, étaient invités à être l'acteur de leur visite et choisir les lieux et personnages qui permettaient de faire avancer l'intrigue. Une soixantaine d'enquêteurs amateurs ont pu résoudre les énigmes.
Et enfin, inédit sur notre commune, la soirée du samedi était consacrée, dès 20 h, à une visite de la ville aux lampions. Les 45 participants, accompagnés d'un guide, ont pu déambuler dans les rues et découvrir notre ville de manière atypique.

Notons que tous ces événements proposés par Lauragais Tourisme étaient gratuits et que vous avez été très nombreux à y participer !

Cinéma en plein air

Sous la halle : les cinéphiles au rendez-vous !

La projection du film «Intouchables» initialement prévue en plein air au jardin public, dimanche 27 août, a été programmée sous la halle centrale en raison des prévisions météorologiques. Une décision de dernière minute qui n'a pas empêché les cinéphiles de profiter de cette comédie dramatique jouée, notamment, par François Cluzet et Omar Sy.
Le public a répondu présent ! Des chaises ont même été rajoutées au dernier moment...

Villefranche, terre de

Une Fan zone pour l'ouverture de la coupe du Monde de rugby

Un grand moment pour Villefranche ! Souvenez-vous, c'était le vendredi 8 septembre! A l'occasion du match d'ouverture de la coupe du monde de rugby qui opposait la France à la Nouvelle Zelande, la municipalité, a organisé une grande fête, orchestrée par le pôle Sport. Et les Villefranchois (et leurs amis) ont répondu à l'appel ! Difficile de juger le nombre de personnes présentes tellement il y avait de monde pour regarder le match sur écran géant ! Il faut dire que la manifestation était de taille...

Quatre stands étaient tenus par des associations locales partenaires (la Plume lauragaise, le Football club Villefranchois XV, le Handball club et le Twirling club), avec restauration rapide et buvette pour un petit côté guinguette et un esprit familial.

Une animation pour les scolaires

Avant l'ouverture de la Fan zone au public, les enfants des écoles et collège de Villefranche de Lauragais ont profité de la partie «Animations» sur le thème du rugby. Beach rugby, cible géante, parcours d'obstacles, drops...

Le soir, en plus de la diffusion du match, buvette, restauration, bandas, concerts, concours de pronostics et bien d'autres animations ont égayé le centre du village.
Nul doute, Villefranche est bien terre d'ovalie...et de fête !

Merci aux partenaires de cette manifestation :

- *Cler Vert*
- *Jardin de Jade Paysagiste*
- *Jardin de Jade Jardinerie*
- *Optic 2000*
- *CRL*
- *Crouzil*
- *Gym Club Villefranche*
- *Nerocan*
- *Béton Contrôlé*
- *Agritra*
- *Voix du Midi Lauragais – Actu Rugby*

rugby !

En images : le Stade Toulousain s'est entraîné au parc municipal des sports

Mercredi 4 octobre, Villefranche-de-Lauragais accueillait le Stade Toulousain au stade municipal pour un entraînement délocalisé.
Après un entraînement en privé le matin, les Toulousains ont gagné la halle au Salé pour déjeuner. L'occasion d'une rencontre entre les dirigeants du Stade (dont Didier Lacroix, président du Stade Toulousain, et de l'entraîneur Ugo Mola), les dirigeants du FCV (dont Nicolas Fauré, président du FCV), le représentant du conseil Régional (Yannick Jauzion, ancien joueur de rugby), et des élus de la municipalité (Mme le Maire Valérie Roudet, le conseiller municipal délégué au sport Thomas Bonnafous et le conseiller municipal Julien Sidobre).

A noter la présence de Simon Daroque, ancien du FCV et maintenant joueur de l'équipe Espoirs du Stade Toulousain.

L'après-midi, le public était convié à assister à la suite de l'entraînement. Séances de dédicaces, photos... Les jeunes de l'école de rugby ont même eu la chance de se faire entraîner par leurs idoles ! Une belle journée que les fans de rugby seront loin d'oublier !
Merci au Stade Toulousain d'avoir choisi Villefranche-de-Lauragais pour son premier entraînement délocalisé.

Une Ecole Municipale d'Initiation Sportive vient de voir le jour

Nouveauté au pôle Sport, une Ecole Municipale d'Initiation Sportive (EMIS) vient d'être créée. De quoi s'agit-il ?

Née de l'idée de proposer des vacances sportives pour les jeunes de la ville, cette structure va organiser des après-midis à destination des enfants de 7 à 11 ans.
Son objectif ? Promouvoir et développer le sport dans la commune en donnant aux enfants la possibilité de découvrir et de s'initier à diverses pratiques tout au long de l'année. Et bien entendu, cela passe par des sports « innovants » ou des activités inexistantes sur la commune (ski, patinoire, bowling...).

L'équipe du pôle Sport, chapeautée par Thomas Bonnafous, conseiller municipal délégué en charge du tissu associatif, du sport et des loisirs, dont Stéphane Mellies Chef de projet promotion du sport, responsable de l'Emis.

En effet, 16 places seront disponibles à chaque vacances scolaires (deuxième semaine) et seront encadrées par le responsable de la structure, Stéphane Mellies (ETAPS), et un animateur.
Les inscriptions sont prises au pôle sport, un dossier téléchargeable peut être envoyé sur demande. Il sera possible de s'inscrire à la demi-journée, à la semaine, voir même pour l'année complète.
Pour cette première période, du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre dernier, les jeunes se sont défoulés à Trampoline Park, ont testé leur habileté et coordination avec des jeux de frisbee (disc-golf, ultimate), des jeux de raquettes (badminton, turnball, pickelball) ou encore des parties de bowling.

Un tarif unique est fixé à 10€ par jour.

Le site de l'ancien Tribunal s'est transformé du 9 au 11 juin en lieu d'exposition

L'exposition du peintre villefranchois Frédéric Escach s'est installée à l'ancien Tribunal, en investissant la salle du conseil municipal et les couloirs adjacents. Un vernissage rassemblant une centaine de personnes s'est déroulé le 9 juin dernier ; Mme le Maire n'a pas manqué dans son discours de saluer l'œuvre de Frédéric Escach et remercier Martine Mercadal, conseillère municipale et Vice-présidente de la commission Culture pour la mise en place de cette première exposition.

Un parcours lumineux et musical qui a permis au public de découvrir, le temps d'un week-end, les œuvres de ce peintre villefranchois autodidacte.

Un été animé
à la bibliothèque

Cet été, la bibliothèque a mis à la disposition de tous, des transats installés dans le jardin public, pour un moment de détente en famille ou entre amis, au calme, autour d'un livre ou d'un jeu (en partenariat avec l'association As de Pastel). Un beau succès pour ces chaises longues qui seront réinstallées l'été prochain pour de nouvelles rencontres estivales en extérieur !
Pendant ce temps, les curieux ont pu profiter d'animations ludiques à l'intérieur de la bibliothèque : une exposition avec de grands jeux en bois qui a ravi petits et grands, ainsi que les jeux de société à disposition pendant toutes les vacances scolaires. Des projections de courts-métrages ont également été proposées aux enfants chaque mercredi et vendredi.
Les habitués des lieux ont retrouvé depuis le mois de septembre les animations du samedi. Participez une fois par mois à des ateliers sur l'art avec Urielle et des ateliers sur l'astronomie avec Jamy, ainsi que le rendez-vous régulier des samedis jeux tous les 15 jours !

Enfin, retrouvez Anne-Marie et Jeanine de Lire et faire lire qui animent l'heure du conte un mercredi sur deux à partir de 16 h 30. Toute la programmation est disponible sur le site Internet de la commune et celui de la bibliothèque.

Pour rappel, toutes les animations de la bibliothèque sont gratuites et sans inscription (sauf mention contraire).

N'hésitez pas à consulter le site Internet :
https://villefranchedelauragais.bibenligne.fr pour accéder au programme des animations, à votre compte, au catalogue en ligne, aux nouveautés et sélections des bibliothécaires.

Bibliothèque Municipale :
une balade dansée avec la compagnie Les Chemin Buissonniers au Square du Général de Gaulle

Dans le cadre du contrat Territoire Lecture et du réseau des médiathèques des Terres du Lauragais, la Bibliothèque municipale a accueilli le 3 juin dernier, en extérieur, un spectacle intitulé « Arborédanses » : investissant l'espace arboré du Square du Général de Gaulle, les danseurs et acteurs de cette compagnie ont présenté de manière inédite une balade dansée mettant en avant la nature et notre rapport aux arbres.

Devoir de mémoire

Un 14 juillet célébré dans le pur esprit républicain

Madame le Maire et son conseiller délégué aux Festivités, Christophe Colombiès, l'avaient annoncé :
« Nous souhaitons célébrer le 14 juillet mais sous le signe du partage, des échanges autour d'un grand banquet républicain ! »

La commémoration de Fête Nationale a débuté par une cérémonie au monument aux Morts rassemblant autorités civiles, militaires et population. A la suite du dépôt de gerbe et du discours prononcé par Madame le Maire, les 30 choristes de la chorale villefranchoise, le Diapason, ont clôturé ce moment solennel par des chants républicains.

Un apéritif offert par la municipalité a été servi aux habitants Place Gambetta et la banda Les Fadas a rythmé cette belle fin d'après-midi.

Le banquet Républicain qui a suivi a rassemblé 250 personnes répartis autour de deux immenses tablées installées rue piétonne et halle centrale ; au menu « Cassoulet » servi aux convives (esprit républicain oblige) par les conseillers municipaux.

Grâce à tous et surtout au service Communication, Culture et Festivités cette soirée du 14 juillet a répondu totalement à cet esprit pour le plaisir de tous les participants.

Piero Événement a assuré l'animation musicale de cette fin de soirée qui s'est terminée par des chants, des danses et des moments conviviaux autour de la buvette assurée par la MJC....

Du côté de nos associations

Un inoubliable bal des Pompiers à Villefranche !

L'amicale des sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Villefranche-de-Lauragais avait préparé pour l'occasion un sacré programme : Animations, démonstrations, points buvette et restauration, bandas, concert du groupe Sangria Gratuite, Dj Ibiza Night et pour finir un inoubliable Show des Pompiers ! Le 8 juillet nos sapeurs-pompiers nous ont démontré qu'au-delà de veiller sur nous ils savaient aussi organiser et partager des moments très chaleureux :

Merci à eux
sincèrement
et vivement
le Bal des Pompiers
2024

Amicale intercommunale des Donneurs de Sang

Vous avez été nombreux à participer à la Collecte de sang organisé par l'Etablissement français du sang Occitanie les 23 et 24 août dernier. Par votre contribution et votre geste solidaire vous avez sans aucun doute permis de répondre à une partie des besoins des malades. Un grand merci à l'Amicale intercommunale des Donneurs de Sang qui veille à la bonne organisation de ces collectes.

La prochaine Collecte de sang se déroulera les 26 et 27 décembre 2023

La Maison des Jeunes et de la Culture

de Villefranche-de-lauragais.... Un demi-siècle de présence dans le paysage villefranchois

La MJC en 1974 (source : archives municipales)

Installée au 132 rue de la République, la MJC de Villefranche-de-Lauragais est une structure associative qui est bien repérée par tous, petits et grands. De 7 à 77 ans, qui n'a pas à un certain moment poussé la porte de la MJC pour pouvoir bénéficier d'une de ses nombreuses activités. Elle fête cette année 50 ans d'existence ! et oui.... Déjà !

Quelle est son histoire ? et avant tout quelle est l'origine des Maisons des Jeunes et de la Culture ?

Les MJC (Maisons des Jeunes et de la Culture) ont une histoire riche et complexe qui remonte aux années 1930. L'idée initiale était de fournir des espaces de loisirs et d'apprentissage pour les jeunes, afin de les aider à s'épanouir et à devenir des citoyens actifs.
Après la guerre, c'est à l'initiative et sous l'impulsion d'André Philip que le mouvement prend de l'ampleur, avec un intérêt accru pour la culture et les loisirs. Baptisées « Maisons des Jeunes », elles se sont multipliées à travers le pays, offrant une variété d'activités allant de la musique à la danse , de l'art au sport.

Les Maisons des Jeunes et de la culture sont des associations d'Education populaire loi 1901, ouvertes à tous et administrée par des bénévoles.

Et à Villefranche-de-Lauragais ?

C'est sous l'impulsion de quelques bénévoles, tous âgés de moins de 30 ans qu'en novembre 1973 naissait la MJC de Villefranche-de-Lauragais ; Les motivations personnelles de ces jeunes ne sont pas connues mais les conseils d'administration se terminaient souvent autour de minuit ! L'histoire de notre MJC s'inscrit dans ce climat alternant envies et désillusions. 16 présidents se succèderont jusqu'à aujourd'hui : 10 hommes et 6 femmes

Les conseils d'administration rassemblaient entre 10 et 20 personnes motivées.

Il est à noter qu'en 1978, la MJC comptait déjà 300 adhérents.

Et aujourd'hui ?

50 ans plus tard, la MJC de Villefranche-de-Lauragais, forte de ses presque trois cent adhérents et d'une trentaine d'activités proposées, est un pilier de notre système associatif. Elle organise et participe à de nombreux évènements tout au long de l'année.

Christel Kouache, présidente et Muriel Pinaud, conseillère municipale déléguée à la MJC

La fête de la MJC 2023 : c'est le moment important de la fin de saison permettant à tous ceux qui participent à toutes les activités de présenter leur travail.
3 jours d'animations (cirque, expo peinture, spectacle, etc...) qui se terminent par le traditionnel et prisé Gala de danse qui se déroule halle centrale.

N'hésitez pas à pousser la porte du 132 rue de la République et aller rencontrer sa présidente, Christel Kouache, ainsi que toute l'équipe des bénévoles de la MJC !

Plus d'informations sur site internet : mjc-villefranchedelauragais.com

Du côté de nos associations

Mini-schools® : l'anglais, un jeu d'enfants !

L'association Relais Mini-Schools® propose, depuis 1970, une méthode d'apprentissage de l'anglais s'adressant aux enfants de 3 à 12 ans. Tout au long de l'année scolaire, les enfants se retrouvent une heure par semaine, autour de leur enseignant. Ils suivent un programme pédagogique structuré et évolutif tout en incluant jeux, chansons et activités à partager en s'amusant.
Il reste des places pour les ateliers proposés le samedi matin pour les enfants de maternelle et d'élémentaire (à partir de l'âge de 3 ans), à Villefranche.

Inscriptions auprès de Caroline LOSTE : 06.74.52.89.26 ou vdl@mini-schools.com.
Infos : www.mini-schools.com

Zoom sur l'association PAÍS DE COCANHA

Pour dire les choses simplement, c'est clairement le patois d'ici qui est enseigné. Mais le mot « patois » est péjoratif, et totalement injustifié, c'est pourquoi le formateur préfère parler de « langue d'oc » ou « d'occitan ». Car il s'agit bel et bien d'une langue, ni plus ni moins que par exemple l'italien, le français ou le breton.
Le cours de langue est ouvert à tous, sans limite d'âge, aux débutants comme à ceux qui possèdent quelques notions et qui souhaitent se perfectionner. Les cours sont adaptés aux besoins et aux envies des participants. Ils constituent un moment d'immersion linguistique, en petit groupe, et se déroulent toujours dans une ambiance conviviale.
Il s'agit de progresser en fonction de son niveau, de renforcer l'expression orale, d'apprendre les bases de l'écriture et de la lecture.
Un aperçu de la littérature (présentation de livres, extraits d'ouvrages) permet également de développer l'étendue du vocabulaire et de mieux connaître l'extrême richesse de la culture occitane et de notre histoire.

Informations pratiques
Les cours se tiennent le mardi, deux fois par mois, de 18h30 à 20h, dans les locaux de l'ancien syndicat d'initiatives (Square du général de Gaulle)
Tarif annuel : 150 € première séance gratuite).
Contacts : Philippe Tournier (formateur) au 07 61 55 67 38

PAÍS DE COCANHA
País de Cocanha est une association d'intérêt général qui a pour but « d'œuvrer, à partir d'enquêtes et de recherches précises, à la valorisation, l'expression (y compris créative), la transmission et la diffusion du patrimoine culturel en Lauragais, en particulier dans le domaine de la musique, de la danse, et de la langue ».

Et si vous aussi vous appreniez à parler l'occitan ?

Expression libre

Chère Villefranchoise, Cher Villefranchois,

Voilà bientôt une année que vous nous avez démocratiquement élus sur un projet de mandature. Un an que les engagements pris auprès de vous s'élaborent, se construisent et se concrétisent.
Ces réalisations participent à l'essor de notre ville, à sa dynamisation, à la qualité de ses services et surtout sont au bénéfice des Villefranchoises et Villefranchois.
Les deux grands dossiers qui étaient en suspend lors de notre prise de fonction sont pour l'un réalisé sous la contrainte juridique (déconstruction du 127 Rue de la République) et pour l'autre (aménagement de l'ancien bâtiment Spar) en bonne voie d'avancement ainsi que vous avez pu le lire dans ce Magazine d'information. Il était important pour vous et pour nous que ces dossiers évoluent rapidement afin nous puissions envisager dans le futur d'autres projets d'envergure.
Le contexte économique et l'évolution très importante des coûts de l'énergie sont des sujets qui se sont invités dans la gestion des communes. Comme d'autres villes, nous n'échappons pas à cette charge. Toutefois, grâce à notre projet de mandature qui prend en compte largement cette question et à une bonne gestion financière, nous pouvons relever le défi et faire en sorte que ces charges ne pèsent pas trop lourd sur le budget communal.

Nous travaillons pour cela sur 2 axes :

- Les économies d'énergie grâce à la mise en place d'un plan de rénovation énergétique de nos bâtiments et la recherche systématique d'économies de fonctionnement dans ce domaine
- et plus récemment la production d'énergie renouvelable en lançant la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur deux sites de notre ville.

Parallèlement, nos autres engagements pour l'année 2023 voient le jour : citons notamment le réaménagement de l'accueil de la mairie qui a permis d'offrir à nos concitoyens et à notre personnel communal un bel espace chaleureux, moderne, facile d'accès et adapté à une commune comme la nôtre.
Nous agissons avec détermination et responsabilité mais nous agissons en proximité ce qui caractérise notre conception partagée de la vie locale.
Le succès constaté par votre participation aux évènements festifs, sportifs et culturels proposés durant toute cette période estivale et cette rentrée en est la preuve. Ces temps de rencontre et de partage contribuent à animer notre ville, et compte tenu de leur diversité, permettent de répondre au plus près à vos attentes.
Nous en profitons pour remercier toutes celles et ceux qui se sont engagés pour la mise en œuvre des différentes manifestations : associations, agents de la commune, élus, citoyens...
Les comités de quartier, mis en place depuis quelques mois et qui font preuve d'un vrai intérêt de la part de nos concitoyens, sont aussi un symbole de la vie démocratique que nous souhaitons voir se développer sur Villefranche de Lauragais.
Si nous pouvons aller de l'avant, c'est grâce à vous, à votre adhésion et c'est sans aucun doute avec la mobilisation des services municipaux dont nous saluons le professionnalisme et l'engagement.

Le groupe majoritaire
« Ensemble pour Villefranche-de-Lauragais »

Bon vent Lina !

Après près de 30 ans de bons et loyaux services, Lina PIC-NARDESE, cheffe de l'opposition démissionne de ses fonctions de conseillère municipale.
Élue en tant que conseillère municipale en 1994, Mme PIC NARDESE a présenté sa démission à Mme la Maire le 22 septembre.

Une décision mûrie et réfléchie qui n'a pas été facile à prendre : « *Me retrouvant dans l'opposition pour la première fois, je n'ai pas l'impression de me trouver utile et de pouvoir apporter tout ce que je souhaite aux Villefranchois et aux Villefranchoises. Il est temps pour moi de laisser la place aux jeunes tout en étant disponible pour les épauler.* »

Revenant sur sa carrière d'élue au cours de laquelle elle fut plusieurs fois adjointe, Lina a beaucoup œuvré pour la jeunesse avec notamment le développement des Alaé sur la commune, le centre multi-accueil, l'ouverture de la calendreta, la signature de la Charte Ville Amie des Enfants avec l'UNICEF où encore la création du conseil municipal des jeunes...
Une période d'élue bien remplie que Lina laisse pour s'occuper de sa famille et prendre soin d'elle, même si elle avoue avoir peut-être encore le désir s'impliquer au sein du tissu associatif et rester fidèle à sa ville de cœur.

Nous tenions à profiter de cet article pour te remercier au cours de ces années passées à tes côtés où nous avons beaucoup appris notamment en ce qui concerne l'engagement d'un élu local...

Merci LINA.

Lina PIC-NARDESE
et Nicole MARQUIÉ

Nicole MARQUIÉ : Je suis née à Villefranche et j'ai fait le choix d'y passer ma vie. Aujourd'hui, après la décision de Lina, je deviens élue au conseil municipal. Je m'attacherai à accomplir ma mission avec tout l'engagement nécessaire dont un élu local doit faire preuve.

Ma longue expérience professionnelle en qualité de fonctionnaire territoriale dans le domaine des ressources humaines, et ce dans plusieurs collectivités m'a permis d'acquérir une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales. C'est pourquoi aujourd'hui je pense pouvoir occuper pleinement mes fonctions.

Je remercie Lina, mes colistières et mes colistiers de la confiance qu'ils m'ont accordée.

[Actualité]

Communauté de Communes Terres du Lauragais

L'optimisation de la collecte des ordures ménagères sur les secteurs Centre et Sud entre en phase de déploiement.

Le nouveau schéma de collecte des secteurs Centre et Sud, voté par les élus communautaires en octobre 2021, entre en phase de déploiement au 4ème trimestre 2023. Schéma mixte alliant Point d'Apports Volontaires (PAV) en colonnes aériennes de grande capacité et Points de Regroupements (PDR) en bacs 4 roues, il concernera dans un premier temps 20 communes du secteur Centre, avant d'être étendu aux autres communes des secteurs Centre et Sud en 2024 et 2025.

En octobre et novembre, les communes du secteur Centre à l'exception de la commune de Lagarde verront leur schéma de collecte revu et optimisé. Dès le mois de décembre, les 14 363 administrés concernés pourront poursuivre le tri de leurs déchets :

- **En PAV :**
  - Colonnes aériennes de grande capacité accessibles 24/7 pour tous les flux de déchets
  - Implantés dans les zones d'environ plus de 30 habitations (1 PAV pour 100 habitants), soit près de 80 % de la population
  - Pouvant être utilisés par les usagers des secteurs centre et sud en fonction de leurs déplacements (les PAV ne sont pas affectés à une zone ou un groupe d'habitations)
- **En PDR**
  - Dans des bacs 4 roues
  - Pour les zones d'environ moins de 30 habitations, soit près de 20 % de la population
  - Uniquement destinés à un groupe d'habitants clairement identifié.

Où et quand seront implantés les PAV et PDR ?

Les PAV seront implantés au rythme estimatif de 20 colonnes/jour à partir d'octobre. Au 1er décembre, l'ensemble des communes concernées auront été dotées. Une carte interactive permet à chacun d'identifier les emplacements des PAV et PDR sur le territoire :
Plus d'infos sur www.terres-du-lauragais.fr

Un schéma de collecte plus efficient

A de nombreux égards – saturation des bacs, pénibilité de la collecte, sécurité, performance, coûts, conformité règlementaire - le schéma de collecte actuel était devenu inadapté. Le nouveau schéma vise à mieux satisfaire l'intérêt général :

- **Performance accrue :** les études ADEME et CITEO prouvent que le PAV, donnant la possibilité de trier tous les flux en un même point accessible 24/7, favorise le geste de tri et améliore la performance de tri / habitant ;
- **Maîtrise du taux de TEOM** par une réduction du coût de la collecte qui compensera en partie l'augmentation de la TGAP et des coûts de traitement. A l'issue du déploiement, le nombre de tournées sera de 21,5 (26 aujourd'hui) et le nombre d'agents affectés à la collecte 8 à 10 (15 aujourd'hui) ;
- **Amélioration des conditions de travail et de sécurité** des agents grâce à la collecte robotisée des PAV ;
- **Réduction de l'impact environnemental** du service : diminution du nombre de tournées et de kilomètres parcourus, pas d'envol de déchets lié aux caissettes ouvertes ;
- **Propreté accrue :** fin des bacs jaunes qui débordent, des déchets qui s'envolent des caissettes, module de lavage automatisé des PAV qui permet de laver les colonnes ;
- **Harmonisation** du service sur tout le territoire géré en régie (Centre et Sud) ;
- **Conformité règlementaire :** recommandation R437 de la CNAMTS sur la sécurité des agents, objectifs PRPGD (Programme Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région Occitanie) en matière de performance de tri.

Un accompagnement au plus près des habitants

Une campagne de communication globale a débuté par 4 réunions publiques, suivies d'une campagne d'information en porte à porte auprès de l'ensemble des foyers, réalisée par 5 ambassadeurs du tri recrutés et formés pour l'occasion. Des flyers personnalisés par communes, seront par ailleurs remis aux administrés lors du passage des ambassadeurs du tri, indiquant les adresses des PAV et PDR de leur commune. De plus deux campagnes d'affichage seront réalisées ; l'une pour annoncer la venue des ambassadeurs du tri et l'autre pour informer du nouveau mode de collecte.

Un déploiement sur trois ans

Les autres communes du territoire Centre et Sud adopteront ce nouveau schéma de collecte selon le calendrier allant du 1er semestre 2024 au 1er semestre 2025.

Retour en images

Juin

1. **3 juin** - concours de pêche à Vallègue organisé par l'association des Pêcheurs à la ligne de Villefranche.
2. 9 et 10 juin - Festival de théâtre par l'association BingBang Cie
3. 10 juin - Anniversaire 30 ans des champions de France FCV Cadets
4. 10 juin HBCV sélectionné en division pré-nationale
5. 24 et 25 juin - la Rosa Negra Côté Guinguette anime la place Gambetta
6. 30 juin - Soirée musicale Sur un air d'Eté - concert Union musicale Lauragaise et Le Diapason
7. Fin juin - Fête des Voisins
8. Fin juin - fêtes de fin d'année scolaire

Juillet

1er juillet - Journée de l'Eau à la piscine municipale au profit de l'Unicef et Gala de natation par le Cercle des Nageurs de Villefranche

13 juillet - Bal populaire au Jardin public organisé par le Comité des Fêtes

Aout

11 au 15 août - Fête locale de Villefranche

Samedi 2 décembre 2023

Soirée «toutes danses» spécial téléthon organisée par Autan danser à 21h sous la halle au salé. Ouvert à tous. L'intégralité des recettes sera reversée à l'AFM Téléthon.

Samedi 9 décembre 2023

Téléthon porté par l'union départementale des sapeurs-pompiers, soutenu par la municipalité, en partenariat avec les associations. Nombreuses animations seront proposées tout au long de la journée. Ensemble, mobilisons-nous et poursuivons le combat contre les maladies rares.

Mardi 26 et mercredi 27 décembre 2023

Collecte de sang organisée par l'Amicale des donneurs de sang de Villefranche, mardi 26 et mercredi 27 décembre, de 14h à 19h, sous la halle au salé de Villefranche.

Prise de rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr La prise de rendez-vous est fortement conseillée, même s'il reste toujours quelques places de disponibles en présentation spontanée.

Les 6 et 7 janvier 2024

Challenge André Alibert organisé par le Twirling club Villefranchois au gymnase de Barelles.

Samedi 20 janvier 2024

Soirée « rock & latino « organisée par Autan danser à 21h sous la halle au salé. Ouvert à tous.

Samedi 3 février 2024

Soirée «toutes danses» organisée par Autan danser à 21h sous la halle au salé. Ouvert à tous.

Dimanche 4 février 2024

Vide-dressing & bourse aux jouets organisé par la Calandreta Lauraguès de 9h à 18h sous la halle centrale - Restauration sur place.

Infos, renseignements et réservations pour les exposants : videgreniercalandreta@gmx.fr

Les 24 et 25 février 2024

Concours de pétanque organisé par La Pétanque Joyeuse de Villefranche, place Gambetta et place de la Liberté. Qualificatif triplette mixte le samedi et doublette masculin le dimanche.

Retrouvez les animations de la Féérie de Noël

Les animations de Noël se préparent à Villefranche de Lauragais !

Entre marché, repas, spectacle, concerts... le mois de décembre sera animé et féérique à Villefranche.

Jugez par vous-même !

Samedi 2 décembre : un marché de Noël pour ouvrir les festivités

Le marché de Noël se tiendra le samedi 2 décembre, de **9h à 18h sous la halle centrale.** Et la magie de Noël s'installera dans la commune...

Venez faire vos emplettes auprès des nombreux **exposants locaux** et dénicher la perle rare à mettre au pied du sapin. Borne à selfie, sculpteur de ballons... Il y aura de quoi passer un bon moment. Et bien entendu, le **Père Noël** sera de la partie ! Il se prêtera aux jeux des photos, distribuera quelques gourmandises et récupérera les listes des enfants sages...

Un petit creux ? Pas de problème ! **Le comité des fêtes permanent** proposera boissons et plats chauds sous la halle centrale.

Ce sera également l'occasion de venir acheter votre sapin. Rendez-vous place Gambetta où vous pourrez choisir votre arbre de Noël.

Entrée gratuite – samedi 2 décembre 2023 de 9h à 18h sous la halle centrale.

Samedi 2 décembre : chants chorals autour d'un vin chaud avant le concert de gospel

Une fois les stands du marché de Noël pliés, nous vous invitons à poursuivre le début soirée sur la place Gambetta. La chorale du **Diapason villefranchois**, menée par la cheffe de cœur **Priscille Paccoud** entonneront quelques airs de Noël, a capella.

Un bon moment convivial en perspective, un verre de **vin chaud** à la main – offert par la municipalité – devant le **majestueux sapin de Noël** de la commune. Ce sera d'ailleurs l'occasion de lancer les illuminations de la place.

La soirée se poursuit en musique avec un **concert de gospel** d'exception proposé par le chœur **Golden Gospel Singers de Toulouse**, dirigé par le talentueux **Cyprien Zeni** (finaliste The Voice 2021 et Eurovision 2022) et offert par la municipalité.

Nous vous attendons nombreux pour ce concert gratuit qui se tiendra à 21h en l'église Notre Dame de l'Assomption.

Entrée gratuite – concert tout public samedi 2 décembre 2023 à 21h en l'église.

Dimanche 3 décembre : un spectacle occitan pour toute la famille ...

Le **Conseil Départemental de Haute-Garonne** vous invite à une représentation de la comédie **« MOLIÈRE D'OC »**, de la **Cie La Rampe TIO**, avec le concours de la commune de **Villefranche-de-Lauragais.**

L'adaptation de La Rampe TIO / Le spectacle :
Nous sommes dans une ville méridionale et non à Paris : « Monsieur de Pourceaugny », riche gentilhomme parisien, débarque pour épouser la jeune Julie, fille d'un bourgeois du Midi...

Cette inversion des géographies et des personnages pose le rapport Paris/Province et ajoute une dimension sociale et humaine, qui interpelle notre rapport à la différence, à celui qui vient d'ailleurs... même si les rires et moqueries, fidèles à l'œuvre originale de Molière, restent toujours au service de l'amour.
Les Pays d'Oc ont été des sillons, des terreaux d'inspiration qui ont profondément marqué la vie et de l'œuvre de l'illustre **Jean-Baptiste Poquelin.**

La compagnie **LA RAMPE Teatre Interegional Occitan** propose au public de découvrir une autre vision de l'œuvre de **Molière** en adaptant « Monsieur de Pourceaugnac » en occitan.

Cette comédie créé par Molière fut prétexte à dénoncer la suffisance des médecins, la rouerie des avocats mais aussi la lourdeur pataude des provinciaux, et souligner « l'intelligente vivacité » des gens de la capitale. C'était une pièce écrite pour faire rire la cour en exploitant les caricatures et archétypes provinciaux.

Entrée gratuite – Spectacle tout public en occitan (sous titrage français) à voir dimanche 3 décembre 2023 à 17h au foyer rural

Mercredi 13 décembre ... Et un repas dansant pour les aînés !

Les aînés de la commune seront conviés à partager **un repas dansant le mercredi 13 décembre à midi.** Une belle journée en perspective pour nos aînés qui pourront se retrouver à table autour d'un bon repas tout en profitant d'un super spectacle musical et pourquoi pas continuer la journée avec quelques pas de danses...

Réservé aux Villefranchois d'au moins 65 ans – Inscription jusqu'au 4 décembre au pôle social 134 rue de la République – mercredi 13 décembre 2023 à 12h sous la halle centrale.

Vendredi 15 décembre

Troisième édition de la Nocturne de la Halle organisée par le comité des fêtes de la Pradelle, vendredi 15 décembre à partir de 19h sous la Halle Centrale de Villefranche-de-Lauragais. Dj, food-trucks...

Dimanche 17 décembre : « Où est passée la hotte du Père Noël ? », un spectacle pour petits et grands

« La confection des cadeaux va bon train dans l'atelier du Père Noël.

Soudain la lumière s'éteint...lorsqu'elle revient, la hotte du Père Noël a disparu. Catastrophe ! Monsieur Plumk le responsable en chef de l'atelier du Père Noël veut absolument la retrouver. Les enfants doivent avoir leurs cadeaux !

Poussé par son second, il part, malgré lui, au fin fond de la forêt.

Il va à la rencontre de Félicie afin de lui demander de l'aide pour retrouver la hotte.

On ne sait si elle est sorcière ou magicienne, ses potions ne sont pas une réussite. Une chose est sûre, elle a de la suite dans les idées.

La rencontre sera rocambolesque et électrisante surtout pour Monsieur Plumk.

Qui a fait ça ? Et pourquoi ? Félicie va-elle l'aider ? Monsieur Plumk ramènera t-il la hotte ? Les enfants auront ils leurs cadeaux ? ... »

Entrée gratuite – Spectacle tout public à partir de 3 ans à voir dimanche 17 décembre 2023 à 17h au foyer rural

Une féérie qui dure... Jusqu'en janvier !

Vous l'aurez surement remarqué ! Un manège est installé sur la place Gambetta. Les enfants pourront faire **un petit tour de manège jusqu'en janvier 2024 !** Un stand de gourmandise sucrée va bientôt le rejoindre... Un chalet de Noël va prochainement s'installer à proximité de la Vierge. L'occasion de déguster u**n petit vin blanc et quelques huitres** ...

Notons qu'une **crèche** avec différentes scènes représentant la Nativité sera installée en l'église jusqu'au 2 février 2024.

Après les fêtes, recyclez votre sapin !

Une fois les fêtes passées, pensez à recycler votre sapin. Déposez-le dans l'un des 5 points de collecte (parkings des HLM Petit Jean – HLM Verdun – Boulodrome – Cerisiers – ancien Super u) entre le 26 décembre et le 27 janvier... et récupérez le broyat aux ateliers techniques municipaux tout le mois de janvier.

Pôle Technique avenue François Mitterrand
–
pole.technique@mairie-villefranchedelauragais.fr
05 61 54 88 21

Numéros utiles

Mairie
Place Gambetta
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 81 60 12
accueil@mairie-villefranchedelauragais.fr
www.mairie-villefranchedelauragais.fr
Suivez-nous sur Facebook
« Mairie de Villefranche-de-Lauragais »

Pôle Jeunesse
Place de l'ancienne sous-préfecture
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 62 16 65 24
pole.jeunesse@mairie-villefranchedelauragais.fr

Police Municipale
1 place Gambetta
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 62 16 65 20
policemunicipale@mairie-villefranchedelauragais.fr

Pôle Social
134 rue de la République
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 34 43 31 61
pole.social@mairie-villefranchedelauragais.fr

Pôle Technique
Avenue François Mitterrand
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 54 88 21
pole.technique@mairie-villefranchedelauragais.fr

Pôle Sport
Place de l'Ancienne Sous-préfecture
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 54 88 23
pole.sport@mairie-villefranchedelauragais.fr

Maison des Solidarités
75 avenue de la Fontasse 31290
Villefranche-de-Lauragais
05 62 71 49 60

Bibliothèque Louis Rivals
Square du Général De Gaulle
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 81 46 11
bibliotheque@mairie-villefranchedelauragais.fr

Communauté de communes Terres Du Lauragais
73 avenue de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 31 50 45 50
www.terres-du-lauragais.fr

Déchetterie
22 chemin de la Camave
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 81 19 14

Gendarmerie Nationale
Route de Toulouse
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 34 66 69 60 ou 17

Samu 15
www.chu-toulouse.fr/-samu-31

Pompiers 18
www.sdis31.fr/villefranche-de-lauragais

Villefranche de Lauragais